

CRINON (P.) — Les deniers de Gerbert (991-998) et Hugues Capet (987-996).

L'archevêque Adalbéron choisit, en 972, Gerbert comme écolâtre, s'attachant un conseiller exceptionnel. Homme très subtil, Gerbert grandit dans l'ombre d'Adalbéron pour s'imposer, après un premier retour d'Arnoul, comme successeur. Sous l'épiscopat d'Arnoul (mars 989-19 juin 991), Gerbert resta écolâtre et fut du parti de Charles de Basse-Lorraine d'août 989 à mars ou juillet 990, avant de se réconcilier avec Hugues Capet. Gerbert devint le secrétaire de Hugues Capet qui lui confia l'instruction de son fils Robert. Il fut même chargé d'écrire une lettre à l'empereur de Byzance pour lui demander la main d'une princesse grecque pour Robert. Après la trahison d'Arnoul, que Hugues Capet lui avait préféré pour le siège

5. Coll. Page (experts : Bourgey, Kampmann, Vinchon), *ibid.*, n° 134, 136, 139, 141, 142, probablement aussi n° 137. Un denier de Lothaire (1,40 g), frappé à Pavie, était répertorié au n° 138 de cette vente.

métropolitain afin de se réconcilier avec le parti carolingien, Gerbert devint archevêque de Reims le 21 juin 991 (1).

Dès 995, sa situation se détériore ; son élection était canoniquement contestable. Le clergé impérial lui demanda de se justifier, ce qu'il fit aux synodes de Mouzon et de Reims en 995 et d'Ingelheim en février 996. Il ne rentra à Reims qu'après la mort de Hugues Capet. En mai 997, il quitta le royaume définitivement et se rendit à la cour d'Otton III. Arnoul, son prédécesseur, qui avait été déposé le 19 juin 991, puis emprisonné, fut libéré par le roi Robert le Pieux et rétabli dans son ancienne dignité dans les premiers mois de 998. En compensation, Gerbert devint archevêque de Ravenne, puis fut nommé pape sous le nom de Sylvestre II (2 avril 999-12 mai 1003) (2).

C'est à l'épiscopat de Gerbert que nous plaçons les deniers aux deux têtes de face : à l'avant, une tête royale couronnée et la légende *Francorum Rex* – ou variantes – et, au revers, la tête mitrée de l'archevêque et la légende *Archiepico Rem* ou *Achiepcopu*.



Type 1

A/ +(E) ANCORVM R X. Tête royale couronnée, de face, barbe sur le menton.
R/ + ARCHIEPICO REM. Tête mitrée de l'archevêque, barbue, de face (3).
Gariel 22, pl. LVII.

Type 2 : variété de légende sans mention de lieu

A/ +(R)ANCORVM EX.
R/ + ACHIEPCOPV (4).
Gariel 23, pl. LVII.

1. P. RICHÉ, *Les Carolingiens*, Paris, 1973, p. 267-268 et 334 ; F. LOT, *Etudes sur le règne d'Hugues Capet...*, Paris, 1903, p. 264. Pour cet article, voir P. CRINON, *La monnaie de Reims au Moyen Age*, 1978 (travail dactylographié).
2. P. RICHÉ, *op. cit.*, p. 282 ; F. LOT, *op. cit.*, p. 109-118 ; M. BUR, *La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150*, Nancy, 1977, p. 120-123.
3. Un ex. de 1,45 g, conservé au Musée de Berlin, provient du trésor de Warlckow (ex-RDA), renseignement communiqué par M. Kluge. Gariel n° 22, pl. LVII = Dannenberg n° 1264 (cette ill. pour une réf. au trésor de Novyj-Dvor) = E. Caron n° 10, pl. XXIV. Une variante à ce type présente X au lieu de RX en fin de légende : ex. provenant du trésor de Novyj-Dvor, probablement conservé à l'Ermitage (voir n. 10 pour ce trésor).
4. Nous possédons les reproductions de 2 ex. : coll. privée, 1,26 g ; Berlin, 1,32 g, ancienne coll. Gariel, Gariel n° 23, pl. LVII = E. Caron n° 11, pl. XXIV.

Ce type aux deux têtes de face paraît découler directement du type à la tête de profil en usage à Reims et dans la région rémoise dans les années 969-986, sous Lothaire et Adalbéron d'une part, Lothaire et Herbert le Vieux d'autre part. Pour son monnayage rémois, le comte Eudes II copia ce type au début du XIe siècle. L'effigie du comte ressemble beaucoup à celle du roi sur nos exemplaires.

Il convient également de rapprocher ces frappes de celles de Laon puisque deniers et oboles laonnais présentent les têtes du roi et de l'évêque de face dès la fin du Xe siècle. L'évêque de Laon, Adalbéron dit Ascelin, neveu et homonyme de l'archevêque rémois, bénéficia de l'emprise de la famille d'Ardenne sur toute la Champagne septentrionale. A Laon, Ascelin (977-1031) semble être à l'origine d'une tentative d'accaparement de la monnaie puisque Dieudonné lui attribue un denier conjoint avec le roi Louis V.

Revenons aux deniers rémois. Dès 985, Adalbéron fut brouillé avec le roi qui devait le faire comparaître devant sa cour à Compiègne en 986. Ce procès fut annulé par la mort de Lothaire, mais Louis V décida de l'ouvrir à nouveau. La mort de ce second souverain évita à nouveau à l'archevêque de comparaître, et Hugues Capet, plus susceptible de se conformer à l'ordre impérial, fut préféré à Charles de Basse-Lorraine représentant de la tradition carolingienne (5). Le règne très court de Louis V, son opposition ouverte à l'archevêque, ainsi que la dispersion géographique de ces monnaies nous permettent d'écarter les avis de Maxe-Werly et Caron, qui voyaient dans ces effigies celles de Louis V et Adalbéron (6).

Nous écartons ensuite la possibilité d'attribuer ce monnayage au premier évêque d'Arnoul (mars 989-19 juin 991), puisque ce prélat était contemporain et partisan du prétendant Charles de Basse-Lorraine, qui occupa la ville de Reims et rétablit sur la monnaie la formule *Gracia Dei Rex* et, dans le champ, le type REX, employé sous Lothaire à Reims en début de règne. Cet intermède trouve donc, avec cette frappe, une explication politique : le prétendant carolingien cherche à s'inspirer de la tradition jusque dans le type de la monnaie (7). Cette frappe non royale et non officielle est la première de la série rémoise à ne pas comporter de nom de personnage. Le fait de ne plus indiquer le nom du souverain ou du prélat est conservé sur les deniers aux têtes de face que nous étudions. L'épigraphie confirme la chronologie de ces monnaies : les deniers de Lothaire, Lothaire et Adalbéron, celui de Charles prétendant possèdent des A non barrés alors que les nôtres présentent des A barrés comme ceux du XIe siècle.

Serrure pensait qu'il convenait de placer ce monnayage aux deux têtes à partir de la fin du Xe siècle, préférant l'attribuer au second évêque d'Arnoul (début 998-5 mars 1021) (8). Deux trésors contenant de tels exemplaires (seules monnaies du royaume de France) permettent de réfuter l'attribution à Arnoul proposée par Serrure. Le trésor de Broa (Suède), conservé au Cabinet des Médailles de Stockholm, mis au jour en 1913 et enfoui à partir de 991, en contenait un exemplaire (9). Le tré-

sor de Novyj-Dvor (Ukraine), découvert en 1871 et enfoui vers l'an 1000, en renfermait huit autres (10).

L'attribution de ce monnayage à Gerbert est justifiée par l'activité de ce personnage en terre d'Empire, et particulièrement à la cour d'Otton III. Gerbert se lia d'amitié avec les Ottonides. En 970, il rencontra Otton Ier à Rome. En 980, Otton II organisa à Ravenne un débat entre Gerbert et Otric, maître à Magdebourg. Plus tard, il accompagna Otton III dans ses voyages et expéditions contre les Slaves et présida à la naissance des Églises hongroise et polonaise (11). Il fut en relation avec Adalbert de Prague, aux limites de la Russie, et on peut lui attribuer la vie de ce saint. Le type de ce monnayage, inspiré de l'Empire, la politique de Gerbert, tournée dans la même direction, ses nombreux rapports avec l'empereur Otton III, ses voyages à la cour de ce dernier et dans les pays slaves expliquent en partie que les trouvailles de ces deniers soient nombreuses en Europe de l'Est.

Le courant économique et commercial remarqué dès Adalbéron, vers les terres d'Empire, s'est donc poursuivi et amplifié. D'autant plus que le dernier retour que Gerbert effectua à Reims, avant de quitter définitivement le royaume en 997, a pu lui permettre d'emporter sa fortune personnelle, probablement constituée en partie de numéraire (12).

Avec toute vraisemblance, ce monnayage date de la période de juin 991 à 995, peut-être 996, c'est-à-dire jusqu'aux premières difficultés. C'est peut-être à l'époque où le clergé impérial contesta son élection, en 995-996, que l'on peut placer le monnayage avec *Achiepcopu*, sans mention de lieu. Ces derniers exemplaires paraissent plus récents.

Le grand archevêque Adalbéron avait frappé monnaie conjointement avec le roi Lothaire ; il fut le premier à disposer son nom de la même manière que celui du roi sur la monnaie rémoise (13). La période de 989 à 991 fut émaillée de luttes contre

5. F. LOT, *op. cit.*, p. 187-196.

6. L. MAXE-WERLY, « Etat actuel de la numismatique rémoise », *RBN*, 1889, p. 229 ; E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, 1882, p. 350.

7. Denier conservé au Cabinet des Médailles et publié par J. DUPLESSY, *RN* 1964, p. 134.

8. R. SERRURE, « Les travaux de M. E. Caron sur les monnaies féodales françaises », *BMNA*, IV, 1884-1885, p. 93.

9. Trésor de Broa (district d'Halla, prov. du Gotland), renfermant 139 pièces et 20 fragments : G. HATZ, *Handel und Verkehr...*, Stockholm, 1974, n° 23 p. 213, et F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1971, p. 59, n. 6.

10. Le trésor de Novyj-Dvor (district de Minsk en Ukraine), contenait 399 pièces. J. IVERSEN, *Berliner Blätter für Münz-Siegel und Wappenkunde*, VI, 1871-1873, p. 292 et V. JAMMER, *Die Anfänge der Münzprägung im Herzogtum Sachsen*, Hambourg, 1952, p. 147, n° 252. Ces 8 deniers sont généralement indiqués comme laonnais, mais l'illustration de Dannenberg (n° 1264) concerne bien une pièce rémoise (trouvée à Warlckow). L. Maxe-Werly échangea avec Dannenberg une correspondance à ce sujet. Il annota son exemplaire de *La numismatique rémoise*, 1862 (conservé à la bibl. de Bar-le-Duc) et indiqua que la lecture de Dannenberg avait été faite par restitution, à partir des 8 pièces rémoises. D'autres trésors contenaient des deniers à ce type, mentionnés (Laon), mais avec réf. à Dannenberg n° 1264 (Reims). Nous les citons : Briesnitz (près de Dresde, Allemagne), trésor enfoui vers 1000, un denier (C. WARNKE, *Die Anfänge des Fernhandels in Polen, Wurtzbourg*, 1964, n° 15 ; J. LAFAURIE, « Le Puy », *RN*, 1952, p. 93 et n. 53 p. 106) ; Poznan (Pologne), trésor enfoui vers 1010, contenant 458 pièces (M. POTINE, « Monnaies françaises... », *Sovietskaiia Archaeologiia*, I, 1963, p. 69, n° 12) ; Warlckow (près de Kolberg, Allemagne), trésor enfoui après 1011, contenant 248 pièces (H. DANNENBERG, *Die deutschen Münzen*, 1876-1905, IV, p. 881, n° 135 ; T. KIERSNOVSKA, *Wiadomosci Numizmatyczne*, V, 1961, p. 96, n° 13 - d'après les précisions de M. Kluge). Mis à part le dessin d'un ex. provenant de Novyj-Dvor (voir n. 3), nous ne possédons pas de reproduction des monnaies rémoises de ces trésors. Il n'est pas possible de les classer à l'un des deux types que nous avons déterminés (avec ou sans REM).

11. P. RICHIÉ, *op. cit.*, p. 282-287 et 334-336.

12. M. BUR, *op. cit.*, p. 123.

13. Voir F. DUMAS et P. de LA PERRIERE, « Denier inédit de Lothaire », *RN*, 1977, p. 156 et pl. XIV.

le prétendant Charles de Basse-Lorraine, qui frappa monnaie à Reims avec l'appui de l'archevêque Arnoul. Cette révolte matée, le nouvel archevêque, Gerbert, frappa monnaie anonymement. C'est, bien sûr, l'effigie d'Hugues Capet que l'on découvre sur ces deniers. Progressivement, le roi a donc vu son nom disparaître de la monnaie rémoise, alors que le prélat y plaça le sien puis son effigie. La place du prélat est devenue équivalente de celle du roi. Le dernier pas reste à franchir : le prochain monnayage sera purement épiscopal.